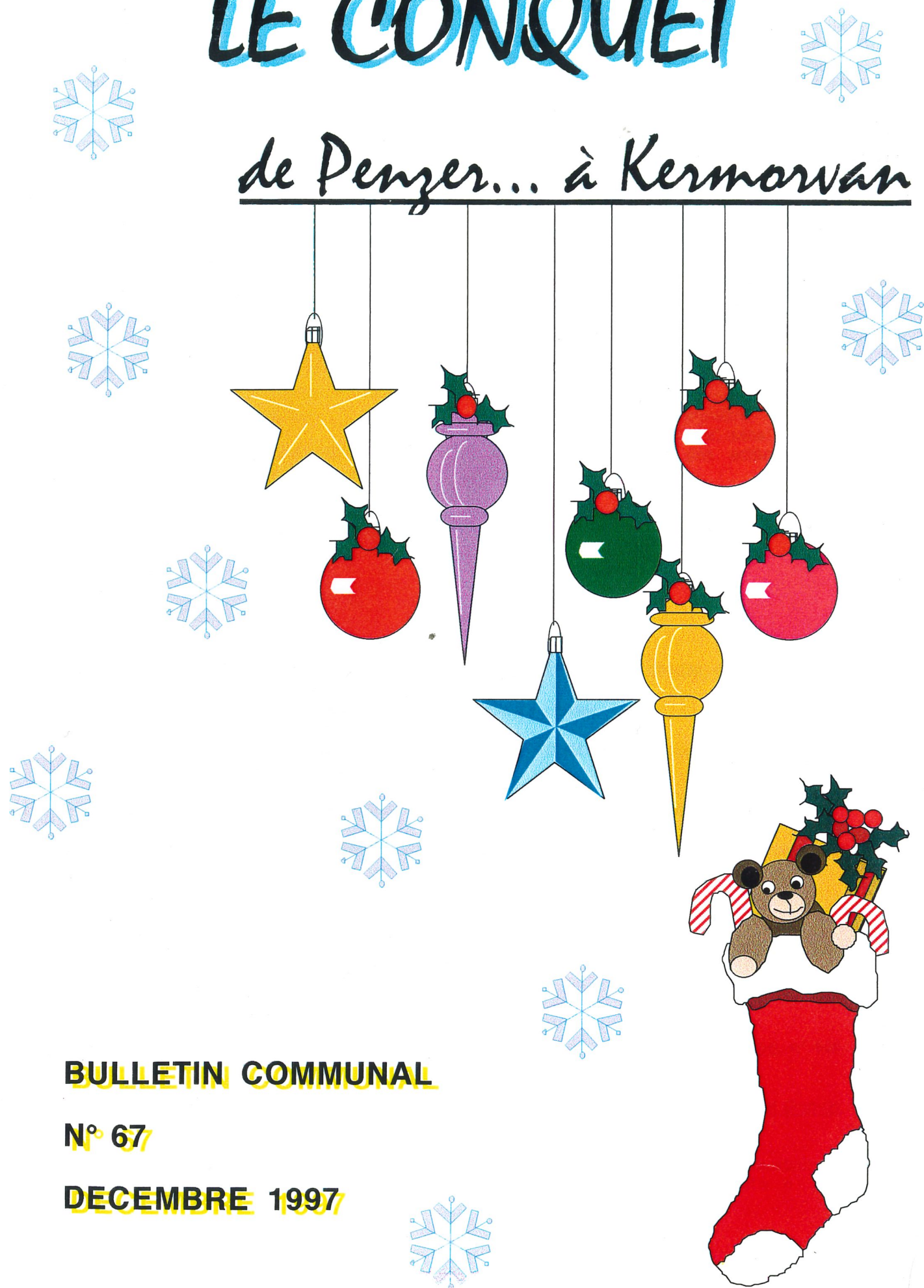


LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan



BULLETIN COMMUNAL

N° 67

DECEMBRE 1997

EDITORIAL

Les messages publicitaires « Bretagne nouvelle vague », « Bretagne touristique » sont à l'origine des succès du tourisme breton. Le Conquet bénéficie de cette vogue presque malgré lui. La fréquentation touristique est en progression constante. A cet égard les chiffres de cet été sont éloquents : une population résidentielle estivale de six mille habitants, des taux d'occupation records dans l'habitat de plein air.... cent trente mille passagers en transit à destination des îles.

Mais le Conquet c'est aussi en période normale un bassin de vie de trois mille habitants avec un port de pêche actif, un commerce dynamique, une petite agriculture performante, des écoles, une perception, une poste. Tout ceci nous classe dans le peloton de tête des communes réputées pour leur cadre de vie.

Qu'en sera t-il demain? D'ores et déjà des projets prennent tournure : l'extension d'Océanopolis, l'aménagement de la pointe Saint-Mathieu, la création du parc national marin d'Iroise. Le Conquet sera directement concerné.

Il est clair que cette évolution nous sera défavorable si nous ne suivons pas le mouvement. Ce sera le cas si nous campons sur nos positions actuelles. A moins d'innover. C'est ce que nous avons fait en définissant des objectifs et les moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre tout en tenant compte du caractère maritime du Conquet.

Les principaux objectifs retenus s'appliquent d'une part aux équipements d'infrastructure, port, voirie, assainissement, parking et de l'autre aux équipements à usage collectif, école, mairie, camping.

A l'évidence ces projets seront l'objet d'une confrontation vielle comme le monde, entre les immobilistes et les innovateurs, tout en sachant que c'est le bon sens des Conquétos qui triomphera lesquels savent fort bien que rien ne leur sera imposé sans leur assentiment.

Pour ma part je reste inébranlablement confiant en l'avenir de mon pays et au seuil de cette nouvelle année, je souhaite bonne chance au Conquet de demain.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Le Maire
Christian COUTURE

FINANCES COMMUNALES

L'année se termine et lors du dernier conseil Municipal, le budget supplémentaire a été voté. Seules quelques modifications de détail sont venues modifier le budget primitif.

Les articles du budget sont très stables par rapport aux années précédentes, aussi bien en recettes qu'en dépenses.

La municipalité maintient pour 1997 ses deux axes prioritaires, la diminution progressive de l'endettement et le maintien de la fiscalité communale. Les efforts faits dans ces deux domaines depuis le début des années 90 permettent à la commune de retrouver pour la deuxième année consécutive une marge d'autofinancement positif. Cette marge permet de mesurer la capacité de renouvellement du PATRIMOINE du Conquet.

Les recettes de la commune restent essentiellement les produits fiscaux et les dotations de l'Etat, les produits d'exploitation ne représentent qu'environ 15% du total des recettes. Nous pouvons noter aussi la pauvreté des recettes de la taxe professionnelle 17% au CONQUET contre 38% en moyenne départementale et 43% en moyenne régionale.

En dépenses de fonctionnement les frais de personnel représentent une masse importante 29% des dépenses mais ce pourcentage reste légèrement inférieur aux moyennes départementale et régionale.

Les dépenses principales d'investissement de 1997 sont la tranche d'assainissement acceptée pour 3,5 millions de francs de travaux et l'école maternelle dont les travaux s'échelonnent sur 97 et 98.

les commissions travaillent actuellement sur l'élaboration des budgets 1998.

Budget commune dont le fonctionnement ne différera guère de celui de 97, mais dont l'investissement sera important : Ecole, Mairie, Voirie.

Budget assainissement où nous espérons une autorisation de travaux égale à celle de 97 soit 3 500 000 francs qui permettrait pratiquement d'achever l'assainissement de la partie urbanisée du CONQUET. Restera à traiter Lochrist et la Presqu'île de Kermorvan : à ce sujet une étude est en cours par la Société ALIDADE.

Budget du Lotissement GWEL MOR - Les travaux de voirie et de viabilité se poursuivront dans les mois à venir. Ce budget annexe sera déficitaire jusqu'à ce que les ventes des lots équilibrent le budget.

Budget du Port - Le compte administratif 1997 sera de nouveau difficile à boucler. La crise de la pêche n'est pas terminée. Le prix du poisson et des crustacés reste bas et les redevances sur produits débarqués ne sont pas au niveau du budget. Le budget 98 ne sera pas sensiblement modifié par rapport à 97.

Les documents budgétaires et les analyses financières sont bien entendu à la disposition des personnes qui s'y intéresseraient et l'adjoint chargé des finances recevra sur rendez-vous toute personne qui souhaiterait des renseignements à ces sujets.

G. LE GOFF
Adjoint aux Finances



A quelques jours de la fin de l'année 1997, un bilan des inscriptions d'études et de projets de travaux décidées par le conseil Municipal le 5 avril lors du vote du budget primitif peut être décliné.

L'avancement des études

Elles concernent les opérations suivantes :

1 - La construction de la nouvelle mairie au Parc de Beauséjour

Les études confiées à la SAFI, à la SOCOTEC, à un architecte ont démontré qu'un surcoût financier important (4 000 000 F) devrait être envisagé pour rénover l'immeuble existant par rapport à la construction d'un nouveau bâtiment de surface équivalente. Ce surcoût résulte du diagnostic de faisabilité menée par la SOCOTEC, organisme officiel spécialisé en la matière. En effet celle-ci a relaté des contraintes de sécurité liées, à la structure du bâtiment : écran antiremontée capillaires à la base de tous les murs, piquage des enduits extérieurs de fait de la méréule, traitement anti cryptogamique de tous les murs conservés, charpente bois en très mauvais état. Par ailleurs, le réaménagement suppose la démolition complète des pignons du corps principal du bâtiment et la nécessité de réaliser une structure porteuse en béton armé, ainsi que des planchers en béton. Aussi le Conseil Municipal, se rangeant aux arguments précédents a décidé le 16 septembre de réaliser une nouvelle mairie.

Les procédures pour la désignation d'un architecte, concepteur de cette mairie, selon le programme établi, sont entamées. Le jury communal aura à fournir un avis sur les 4 esquisses que présenteront les architectes retenus après appel de candidatures public lancé par voie de presse en octobre.

Le public sera également appelé à donner son opinion sur les esquisses qui seront mises à sa disposition. La décision finale sera prise avant le printemps.

2 - L'aménagement du Centre et de l'Entrée de Ville

Les réflexions entreprises par les architectes QUELEN, désignés après appel d'offres, pour l'étude d'une meilleure intégration au site de la ville depuis l'étang de Kerjean jusqu'à la place de Llandeilo, ont été suspendues dans l'attente de la connaissance du projet retenu pour la nouvelle mairie.

En effet, les dessertes (piétonne, routière, visuelle) de celle-ci conditionnent

l'aménagement urbain à imaginer, du carrefour constitué par les rues Leclerc, Jourden, Guépratte, Place de Brest, par exemple.

Il est clair que le projet d'aménagement urbain est subordonné au choix retenu pour la nouvelle mairie, et que ces deux projets doivent s'interpénétrer et s'articuler dans une parfaite harmonie de résultat.

3 - Lotissement Gwel Mor

Le Conseil Municipal a approuvé en mai le projet de réalisation d'un lotissement de 11 lots de 460 à 700 m², rue Croas Ar Veyer prolongée et il a fixé le 17 octobre le prix de vente à 195 F/m².

La commercialisation des lots est en cours à la mairie (7 lots vendus à ce jour), et tout laisse à penser qu'il va falloir envisager une extension ou la création d'un autre lotissement.

Les appels d'offres des travaux sont en cours, pour une réalisation en début d'année 1998.

4 - Les ports

a) le port de plaisance

Le transfert de la maîtrise d'ouvrage de la Commune vers la CCPI a été accepté par cette dernière en septembre. Malheureusement, la difficulté de trouver un lieu de dépôt des 46 000 m² de matériaux à extraire pour le creusement du bassin de plaisance demeure : après l'interdiction de dépôt en zone naturelle à protéger (zone NDs de Prat Melou) puis en isthme de Kermorvan opposée par la direction de l'environnement, le choix s'oriente vers un dépôt en mer, mais avec un surcoût financier important (2 000 000 F)

b) le port de pêche

L'opération de construction d'une cale à St Christophe et d'un chenal d'accès à - 2,50 CM, sous maîtrise d'ouvrage du Département et avec participation financière de la Commune, liée à la précédente, se trouve retardée pour les usagers. Ce qui est contrariant.

Le 4 décembre, une réunion présidée par le Sous-préfet de Brest s'est tenue en mairie. Y assistaient: R LE GOFF, Conseiller Général et Président de la Commission de la Mer, B. FORICHER, Conseiller Général, L. CARADEC, Président de la CCPI, le Maire et l'Adjoint au Port.

Principales étapes :

- passage en commission des sites.
- plan de financement et subventions

Le démarrage des travaux est prévu en octobre 98.

c) le port de commerce

Le département a confirmé, après avis favorable du conseil portuaire du 17 septembre, son intention de construire une gare maritime de 468 m² en 2 niveaux, en pied de falaise.

5 - Modification du POS et de classement des voies communales

Après le déroulement de 2 enquêtes publiques, une modification du POS (hauteur des constructions) et du classement des rues, voies communales et places ont été menées à terme.

Les travaux achevés ou en cours

1 - La voirie

- Poursuite du réseau d'assainissement : les travaux du Streat-Hir, rue Kennedy, Rue Pen Ar Streat, Impasse Kennedy, Rue J. Taniou, Rue Marc Sangnier, Complexe Sportif, salle et tribunes, école maternelle préfabriquée, Résidence de personnes âgées, sont achevés. Ils autorisent le raccordement de 38 habitations.

La poursuite des travaux dans les secteurs a repris en décembre et se poursuivra jusqu'en mars 98: Collecte gravitaire des effluents du quartier Dom Michel et de la halle à marée et installation de refoulement depuis le quai Vauquois jusqu'à la place St Christophe, Rue J. Ferry, Rue A. Le Braz, Route de Kérangoff (extension), le quartier de Portez (Rue de la Corniche, Rue Pen Ar Bed, Rue Charles de Gaulle) et installation de refoulement depuis la plage de Portez vers la Rue le Guerrannic.

Au total près de 100 maisons pourront bénéficier du réseau public d'assainissement au titre du programme de travaux 1997. La commune a demandé l'inscription budgétaire d'un montant égal pour 1998, pour achever la partie agglomérée.

- Extensions aériennes du réseau d'éclairage public suivantes ont été réalisées : Rue le Guerrannic, Rue du Théven, Rue Pierre Loti, Venelle du Streat-Hir, Rue de Kervidré. Cette année 17 points lumineux supplémentaires ont été installés.

- Le revêtement du terre plein pêche en pied de falaise a été réalisé (1500 m²) et un point propre installé.

- Les revêtements de chaussée suivants ont été effectués : Rue Jourden, Rue A. De Mun, Rue Pierre Loti, Impasse Kérandiou et Brizeux.

- Les parkings saisonniers de Beauséjour, Ker An Aod, De Wailly ont bénéficié d'aménagement de circonstance

(signalisation, navette automobile avec le port).

- mise en sens unique permanent de la rue Poncelin entre la rue Lt J Jourden et la rue P. Corneille.

- 105 plaques de rues (1er tranche), 2 panneaux d'accueil d'agglomération, signalisation d'été.

- Canalisation d'eaux pluviales à Portez et aménagement de trottoirs sablés rues Levasseur et Ste Geneviève.

2 - Les Bâtiments

- Démarrage des travaux de construction de l'école maternelle (478 m²) en septembre, légèrement contrarié par la découverte d'une réserve incendie enterrée de 20 m³ et d'un sol meuble. L'achèvement des travaux demeure prévu en mai 1998.

- Démontage et remontage des classes préfabriquées (250 m²) pour les enfants de l'école maternelle durant l'année scolaire 97/98 au terrain de sport et aménagement des abords (cour enrobée, éclairage, clôture).

- Construction d'une chambre froide (6 m³) d'une laverie (lave linge et sèche linge) au restaurant scolaire et aménagement d'une salle de rencontre et de jeux d'intérieur (18 m²).

- Construction d'un bureau supplémentaire à la mairie (police et reprographie : 19 m²) et rajeunissement du bureau d'accueil du public.

- Réfection des 4 blocs sanitaires au camping des Blancs Sablons et aménagement de l'entrée (fleurissement du rond point, plantation de 60 érables, aulnes, frênes).

LES TRAVAUX ENVISAGES EN 98

Sans que l'énumération qui suit soit exhaustive, ni qu'elle soit entièrement retenue, on peut déjà mentionner la réalisation des grandes opérations suivantes listées par la Commission des Travaux et d'Urbanisme:

- réalisation du lotissement GWEL MOR (voirie et réseaux divers en janvier).

- réaménagement et reprofilage de la rue Kennedy (de la rue A. de Mun à la rue Molière).

- mise en souterrain des réseaux électriques de la rue Guépratte.

- construction de l'école maternelle.

- construction du préau de l'école primaire (réalisation 1er trimestre 98).

- construction d'une salle couverte de jeux à Beauséjour (démarrage en début d'année 98).

- construction de la mairie (démarrage en automne 98)

- travaux de réadaptation au camping étalés sur 3 années.

G. MANAC'H.

Vice-Président Commission de Travaux.

PROJET DE LA NOUVELLE MAIRIE DANS LE PARC DE BEAUSEJOUR

la commune envisage l'installation d'une nouvelle mairie dans le Parc de BEAUSEJOUR.

Le programme technique détaillé de cette réalisation fait l'objet d'un document qui décrit les données, les contraintes techniques et architecturales du projet et exprime les besoins et les exigences du maître d'ouvrage.

UN DOSSIER REGROUPANT, LES ETUDES PRELIMINAIRES ET LE PROGRAMME, EST A LA DISPOSITION DES CONQUETOIS QUI POURRONT LE CONSULTER PENDANT LES HEURES OUVRABLES DE LA MAIRIE ET DEMANDER AUX ELUS TOUTES PRECISIONS NECESSAIRES A LEUR INFORMATION.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET

- ⇒ Rappel de l'image forte du bâtiment existant dans la mémoire collective des conquétois.
- ⇒ Intégration dans le projet urbain et paysager.
- ⇒ Affirmation de la fonction de service public d'un bâtiment institutionnel.
- ⇒ Renforcement de sa situation privilégiée en entrée d'agglomération.

MAITRE D'OUVRAGE = Commune du CONQUET
 CONDUCTEUR D'OPERATION = Directeur Départementale de l'Equipeement à ST RENAN
 MAITRE D'OEUVRE = Désigné à la suite d'un concours de maîtrise d'oeuvre.

INVESTISSEMENT : Le maître d'oeuvre devra tenir compte des possibilités d'investissement de la Commune qui limitent le coût de l'estimation prévisionnelle des travaux à 5 M.F. TTC (hors interventions et abords).

SURFACE : 550 à 600 m² - dont une salle de 120 à 180 m² : Conseil Municipal, Mariages, Réceptions, Expositions.

CALENDRIER : Remise des esquisses : 30 janvier 1998
 Audition des candidats : 6 février 1998

⇒ Présentation des esquisses au public : Février 1998
 Décision finale : Mars 1998

Composition du Jury

Président : Le Maire

Conseillers Municipaux	Architectes désignés par le conseil de l'ordre	Candidats
Guy LE GOFF	J.C LELU - RENNES	Atelier de l'Ile: M.QUELEN - BREST
Yvette QUERE	P. GAUTIER - RENNES	Atelier d'habitat rural: M POHO - MORLAIX
Jean LE STANG	désignés par le conseil municipal	Archipole : M DESSEAUX - BREST
Gilbert MANAC'H	A. CORTELLARI - LE CONQUET	Cabinet HENAFF - DOUARNENEZ
Jean-Luc MILIN	B BIZIEN - DDE BREST	

Voix consultative : D. LE BERRE : Receveur Municipal LE CONQUET
 un représentant de la Direction de la Concurrence

Secrétariat : DDE ST-RENAN

TOURISME

1997 - Un bilan plutôt positif

Un bon début de saison avec une fréquentation au printemps supérieure à 1996, un mois de mai en demi-teinte, un mois de juin médiocre avec la persistance d'un temps pluvieux et froid, un démarrage tardif au mois de juillet, un très bon mois d'août et un prolongement de la saison jusqu'à fin septembre dû aux conditions météorologiques (niveau d'ensoleillement et températures supérieures aux normales saisonnières), voilà résumées en quelques lignes les données de la saison passée.

Autre particularité de cette saison, le retour de la clientèle britannique avec des conditions de change plus favorables ; mais la clientèle de proximité représente toujours la part la plus importante : elle est particulièrement déterminante en avant et arrière saison où elle génère des réservations de dernière minute lorsque les conditions météorologiques se révèlent très favorables.

Fréquentation 97

- Camping Le Théven : 38 853 journées/vacances
- Camping QUERE: 8 065 " "
- Vil. vac. Beauséjour: 9 312 " "
- Office du Tourisme: 4 544 passages
et 8 596 consultations de la borne multimédia
- Cie Pen-Ar-Bed : non communiqué
- Cie Finistmer : 23 000 passagers
- Vedette Aquafaune: 3 772 passagers

Camping « Le Théven » aux Blancs Sablons

Adaptation à la demande de l'an 2000

En 1978 la fréquentation anarchique des dunes des Blancs-Sablons, support d'un camping sauvage intensif en période estivale (de juillet à septembre environ 700 tentes et caravanes y étaient installées en permanence), a conduit le Conseil Municipal à construire un camping en arrière dunes. Parallèlement le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres décidait d'acquiescer la majeure partie des dunes en y interdisant le camping et le caravaning tout en continuant à les ouvrir au public pour l'agrément.

Le camping Le Théven voit ses premiers clients s'installer en 1980, il a été réalisé en 4 tranches :

- 79/80 - Construction de 4 blocs sanitaires
- 1981 - Construction de 2 blocs sanitaires
- 1982 - Construction du logement/accueil et du local commercial
- 1984 - Construction du 7ème bloc sanitaire

Pendant ces dix-huit années, des travaux d'entretien courant ont été effectués mais il convient maintenant de l'adapter aux nouvelles attentes de la clientèle.

Aussi un programme triennal de travaux à réaliser a été établi pour un montant annuel de 750 000 F.

A) en 1998

- Aménagement d'une station-service pour les camping-cars
- Réaménagement des accès au local commercial
- Construction d'une aire de jeux
- Construction d'un 8ème bloc sanitaire pour les groupes
- Revêtement des allées de circulation
- Revêtement en enrobé aux abords des blocs sanitaires

B) En 1999

- Construction d'une salle de jeux, télévision, etc...de 150 m2.

C) en 2000

- Implantation de 5 habitations légères de loisirs.

Pour se faire les subventions de l'Etat, de la région et du Conseil général ont été sollicitées.

Dans un espace naturel préservé, à 100 m de la plage des Blancs-Sablons, 200 m du bois de pins, 800 m du centre-ville, et du port, le camping du Théven bénéficie d'atouts indéniables que le Conseil Municipal a voulu encore valoriser.

Y. QUERE
Adjointe au Tourisme

LA PRESTATION SPECIFIQUE DEPENDANCE

Le Conseil Général vient de mettre en place un nouveau dispositif d'aide pour les personnes âgées dépendantes : la Prestation Spécifique Dépendance

1) QU'EST CE QUE LA PRESTATION SPECIFIQUE DEPENDANCE ?

C'est une prestation en nature accordée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ont perdu leur autonomie, qui sont dépendantes physiquement et psychiquement et qui disposent de revenus modestes. Cette prestation leur permet de financer :

- Tout ou partie des aides dont elles ont besoin pour accomplir les actes essentiels de la vie courante.

- Tout ou partie des frais liés à une surveillance régulière.

La PSD est destinée à remplacer l'Allocation Compensatrice Pour Tierce Personne.

A la différence de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne versée en **ESPECES**, la Prestation Spécifique Dépendance est une prestation en **NATURE** qui doit servir à financer les services rendus à la **PERSONNE**.

Deux possibilités :

a) Si la personne vit à **DOMICILE**, la PSD permettra de rémunérer :

- Un ou plusieurs salariés recrutés directement (un membre de la famille peut être employé comme salarié, à l'exclusion du conjoint ou du concubin).

- Un service d'aide à domicile agréé (aide ménagère, auxiliaire de vie, garde de nuit, etc...)

- Une famille d'accueil

b) Si la personne réside en **ETABLISSEMENT**, la PSD sera versée directement à l'établissement et correspondra à une prise en charge de l'état de dépendance de la personne.

2) COMMENT EST CALCULEE LA PRESTATION SPECIFIQUE DEPENDANCE ?

a) EN FONCTION DES RESSOURCES

La PSD est attribuée sous condition de ressources. Ces ressources doivent être évaluées dans leur totalité :

* Revenus (pension, retraite, Placements financiers etc...)

* Biens mobiliers, immobiliers et capitaux compris

l'addition des ressources personnelles et du montant de la Prestation Spécifique dépendance ne doit pas dépasser :

- 11 596 F brut mensuels pour une personne seule

- 15 596 F pour un couple, dont un des membres est susceptible de percevoir la prestation.

ATTENTION 1°) la PSD n'est pas cumulable avec :

- une aide ménagère déjà financée par le Conseil Général

- la majoration pour tierce personne versée par la sécurité sociale

2°) La PSD est récupérable sur la succession du bénéficiaire, en cas d'actif successoral supérieur à 300 000 F, ou en cas de donation.

b) EN FONCTION DE LA DEPENDANCE

La Prestation Spécifique Dépendance est également calculée en fonction de la dépendance, c'est à dire en fonction du degré de perte d'autonomie de la personne. Cette perte d'autonomie sera évaluée par une équipe médico-sociale qui se rendra auprès de la personne. Cette équipe, composée d'un médecin du Conseil Général et d'un travailleur social, proposera à la personne un plan d'aide, précisant le nombre d'heures d'intervention nécessitées par la dépendance.

c) ET SI LA DEMANDE N'EST PAS RECEVABLE ?

Les personnes dont la démarche de PSD n'aura pas été jugée recevable pourront éventuellement prétendre à des prestations sociales en nature (heures d'aide ménagère, par exemple) prestations qui seront évaluées en fonction de leurs ressources.

En conclusion la PSD a pour objectif de :

- Coordonner l'action auprès des personnes âgées

- Améliorer la prise en charge des personnes dépendantes

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser au Service Social de la mairie.

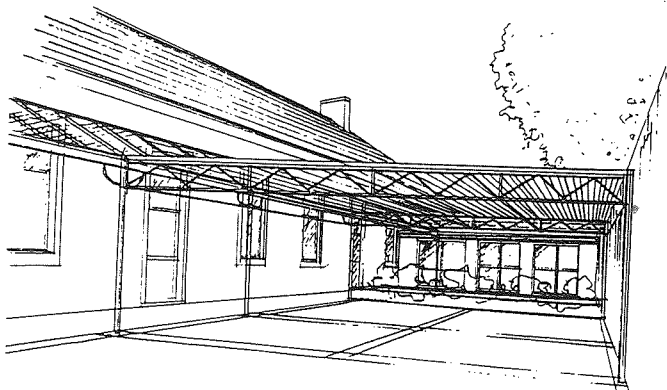
Marie Pierre LE MANAC'H
Adjointe aux Affaires Sociales.

AFFAIRES SCOLAIRES-LOISIRS

Ecole Jean Monnet

Les travaux de construction de la nouvelle école maternelle Jean Monnet ont repris après quelques semaines d'interruption. La nature du sol a nécessité la recherche d'une nouvelle technique pour les fondations de cet établissement scolaire. Après cette étude qui a induit un surcoût de 215 000 f, les travaux s'achèveront en mai prochain comme prévu. Ce bâtiment améliorera les conditions d'accueil des élèves de l'école maternelle, des enfants de la garderie périscolaire gérée par l'association familiale rurale et, ceux du centre de loisirs les Dauphins (les 3/6 ans) dès les prochaines vacances d'été.

Le préau des primaires, évoqué lors des réunions du groupe de travail « école maternelle » a été programmé au budget supplémentaire 97. Il se compose d'un passage couvert et du préau d'une surface d'environ 50 m².



Perspective du nouveau préau de l'école primaire

Une initiation musicale à l'école

N'ayant pu se concrétiser l'année dernière sur le temps scolaire, l'initiation musicale, après l'accord de Mr l'inspecteur de l'éducation nationale, verra le jour au début du mois de janvier prochain. En concertation avec les enseignants et l'association EUPHONIA, cette initiation sera donnée aux élèves de grande section maternelle, CP et CE des écoles maternelles et primaires du CONQUET. Elle sera dispensée par un professeur de musique recruté par l'association qui interviendra à raison de 15 séances de 45 minutes dans chaque école. Cette activité musicale concernera 127 élèves. Une subvention de 12 000 F sera versée à l'association EUPHONIA pour le financement de ce projet dont le bilan sera établi avec les parties concernées, au mois de juin prochain.

Une aire pour Roller et Skate

Un espace jeu destiné à l'implantation d'un module utilisable par les adeptes du Roller est en cours d'aménagement dans le parc de Beauséjour. Ce module a été financé conjointement par une subvention de la CEO dans le cadre d'une opération en faveur de la jeunesse et par la commune.

Restauration scolaire

Dans les prochains mois, la commune sera amenée à prendre des dispositions au niveau de la modernisation des équipements de la cuisine du restaurant scolaire et, des méthodes de travail face aux exigences de la sécurité alimentaire. Ce nouveau texte fixera l'objectif à atteindre - la maîtrise des risques alimentaires - et des conditions permettant de l'assurer notamment la formation du personnel, les procédures de cuisine écrites, des contrôles réguliers. Un guide de bonnes pratiques recensera les points à risque.

D'autre part, dès le mois de décembre un diagnostic acoustique de la salle du restaurant scolaire va être entrepris. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'ambiance sonore afin que le moment du repas soit le plus agréable possible pour tous. Le diagnostic, réalisé par un bureau d'étude d'acoustique, définira les travaux à entreprendre. Ils seront subventionnés par la Direction Régionale de l'Environnement Bretagne. (DIREN)

Quelques chiffres

la rentrée scolaire :

Ecole St Joseph : 187 élèves

Ecole Jean Monnet: 99 élèves

Collège Dom Michel : 174 élèves.

CLSH les Dauphins.

Le centre de loisirs accueille chaque mercredi et durant les vacances scolaires les jeunes de 3 à 6 ans et de 7 à 12 ans pour pratiquer certaines activités de loisirs.

Dorénavant, il sera organisé chaque mois, jusqu'à l'été prochain, deux sorties piscine plus une troisième activité orientée vers la patinoire, le cinéma, Roller music ou autres.

L'espace -loisirs est ouvert aux adolescents pendant les petites et grandes vacances scolaires. Les jeunes encadrés par un animateur programment leurs activités. Durant les vacances de Noël, les projets de mini-camps seront discutés.

Renseignements auprès de Marie-Pierre KERROS 3/6 ans (salle le Gonidec)

et de Michel LANGLOIS 7/12 ans et ados (local du Croaë)

A. LE VEN

Adjoint aux Affaires Scolaires-Loisirs



EUPHONIA

Suite à l'assemblée Générale de l'Association, la composition du bureau est la suivante :

- Présidente : Laëtizia LANNUZEL
- Vice-Présidente : Françoise DEME
- Trésorier : Gwénaëli LE GENTIL
- Trésorière -Adjointe : Catherine QUINTIN
- Secrétaire : Christelle CHESNAIS
- Secrétaire-Adjointe : Armelle VIGOUROUX
- Responsable relation presse : Nicole GATESOUBE
- Responsable de la danse: Soizig CLAVIER
- Membres : Bernard OGOR, Jacqueline POULICHET, Annick RAOULT.

Nous comptons cette année 102 adhérents en musique et danse.

- 79 élèves en musique, répartis sur LE CONQUET, TREBABU et PLOUGONVELIN.
- 23 élèves en danse moderne au CONQUET.

Les disciplines musicales pratiquées et enseignées par 8 professeurs sont : piano flûte à bec, batterie, percussions, guitare classique, guitare électrique, solfège, initiation musicale.

Des cours ont dû être supprimés par manque d'effectifs suffisants (4/5 élèves pour ouvrir un cours) - violon, - éveil musical, - danses classique.

Nous espérons les voir à nouveau ouverts à la rentrée 98/99.

Plusieurs créations, notamment en musique :

- des cours de solfège pour tous niveaux.
- 1 cours de pré-solfège pour les petits élèves débutants (6-7 ans).
- 1er niveau de solfège dès 8 ans, et également accessible aux adultes débutants.
- pour les élèves pratiquant la batterie, 1 cours collectif une fois par mois, et 1 cours de solfège percu/stra (percussions Stasbourg).
- un engouement pour la guitare , avec 25 inscrits
- création d'un groupe de chant pour adultes, qui a pour but le travail sur la voix : travail corporel et vocal - respiration - chants en polyphonie. (les cours ont lieu le vendredi de 20 h à 21 h à la salle annexe de la mairie). Il reste des places contacter le 02.98.89.13.51;

INITIATION MUSICALE

Dès la rentrée de janvier, débiteront les cours destinés aux élèves des écoles du CONQUET.

Pour les enfants scolarisés en grandes sections de maternelle, CP et CE, ces activités musicales auront lieu durant les heures de classe et s'intégreront aux programmes scolaires.

Les cours, assurés par un professeur diplômé, comprennent le solfège et la flûte à bec.

Les communes du CONQUET et de TREBABU ont contribué financièrement à ces cours, en collaboration avec EUPHONIA.



La situation saine de l'année écoulée a permis de maintenir les cours à 20 mm par élève. Les cours s'étaleront sur 30 semaines, arrêt courant juin, l'audition des élèves ayant lieu le 13 juin.

Le matériel de l'association se complète par l'achat d'un ampli guitare, de petit matériel (pupitres, métronomes, tabouret piano).

PROJET 98

- Participation d'EUPHONIA à la tombola du CMB (tirage le 30 janvier).
- Suite aux résultats financiers de la tombola, des stages de musique pourront être organisés aux vacances de Pâques.

Les élèves ayant une bonne pratique instrumentale pourraient jouer dans un orchestre comportant les instruments tels que : batterie, percussions, guitare, violon, piano, flûte à bec...

stages ouverts aux anciens élèves ayant quitté l'association.

Ces stages seront dirigés par M. Laurent LANNUZEL tél. : 02.98.43.31.96

**- Spectacle Danse + musique
le Samedi 6 Juin Salle Omnisports.**

**- Audition des élèves de musique
le samedi 13 juin Salle Le Gonidec.**

- Participation à la Fête de la Musique.

DANSE

les cours de danse moderne sont animés par Soizig CLAVIER. Le cours de danse classique est supprimé faute d'effectifs suffisants. la danse moderne a pris la relève, avec un nombre croissant d'inscrites (23).

Les cours sont ouverts à partir de 6 ans. Ils ont lieu à la salle omnisports.

- le mercredi de 11 h à 11 h 45 → 6/8ans
- le vendredi de 18 h à 19 h → 9/12 ans
- le vendredi de 19 h à 20 h → ados/adultes.

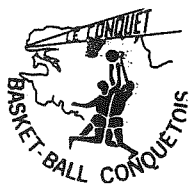
Pour tout renseignement et inscriptions ,
contacter : Musique → 02.98.89.13.51
Danse → 02.98.89.08.52

BONNE ANNEE 98 A TOUS

Le Bureau EUPHONIA



BASKET BALL CONQUETOIS



Si le championnat 97/98 a débuté depuis septembre, déjà commencé quelques mois auparavant.

Le 19 juillet 97 nous avons participé à la traditionnelle fête du port, en collaboration avec d'autres associations conquetoises, et le 24 août 97 s'est déroulée la 18^{ème} édition du Challenge Pen Ar Bed.

A mi-parcours du championnat nous pouvons être satisfait du comportement de nos 7 équipes car, chacune à son niveau, respecte l'objectif que nous souhaitons.

* **Les Seniors garçons I**, qui évoluent en Promotion d'Excellence Départementale, caracolent dans le quatuor de tête de cette division et espèrent une montée en Excellence départementale.

* **Les Seniors Garçons II**, malgré un effectif réduit, démontent une grande motivation en championnat Promotion Honneur Départementale 2^{ème} division.

* **Les Seniors Filles**, avec une équipe très rajeunie, devraient s'assurer un maintien en Honneur Départemental.

* **Les Cadettes**, équipe évoluant pour la première fois dans cette catégorie, tirent courageusement leur épingle du jeu en championnat secteur.

* **Les Cadets** entament leur dernière saison dans cette catégorie et devraient être fin prêts pour rejoindre un championnat senior l'année prochaine.

* **Les Benjamins et Benjamines**, équipes issues de l'école de basket de l'an passé, font le dur apprentissage de la compétition et ne tarderont sûrement pas à engranger plusieurs victoires.

Coté encadrement technique, 2 entraîneurs du club ont entamé une formation d'Entraîneur Régional, afin de renforcer notre potentiel technique. Souhaitons leur le succès à l'examen final.

Dans le cadre de nos diverses manifestations, le club se rendra, le 14 février 98, à la salle Cerdan de Brest assister à la rencontre de Pro B opposant l'Etendard de Brest à Roanne puis du 5 au 9 avril 98 trois équipes se déplaceront à Cardiff au Pays de Galles pour disputer plusieurs rencontres contre les Clippers de Cardiff, la Police du Sud de Galles et l'Université de Cardiff.

Depuis le début de la saison les gradins de la salle omnisports restent trop souvent vides. N'hésitez pas à venir mettre de l'ambiance en encourageant les basketteurs et basketteuses conquetois, l'entrée est GRATUITE.

Les matchs de jeunes de déroulent le samedi après-midi puis les Seniors Filles jouent à 19 h 30 et les Seniors garçons à 21 H 00.

Joyeux Noël et Bonne Année 98
Le Bureau.

ECOLE ST JOSEPH

L'Ecole St Joseph, avec ses trois classes maternelles et ses cinq classes primaires, a bien commencé l'année 97/98.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

- Pour les enfants de grande section, animations en breton à la maison de retraite du Stréat-Hir avec Jean Luc ROUDAUT (*chants...comptines...*)

- Le jeudi après-midi, pour les CE2, des cours de natation à l'Hippocampe jusqu'au 15 février, les CE1 prendront le relais, dans cette activité à compter du 26 février.

- Une conférence en ce début d'année, sur *La Magie des Saisons* pour les CP/CE1 et la *Découverte des Pyrénées*, pour la cycle 3.

- La gendarmerie nationale a sensibilisé les CM1 et CM2 à la sécurité routière par des épreuves pratiques (vélos) et théoriques. Une élève a obtenu un sans faute.

- Dans le cadre de l'UGSEL, une rencontre d'endurance au parc de Beauséjour avec les écoles du secteur (*LOC maria - La Trinité - Plouzané*) a réuni 500 enfants.

- Vivons l'Europe...Au mois d'avril, les CM2 visiteront BRUXELLES (*centre BD, visite guidée de la ville, parc mini - Europe*)..STRASBOURG (*le parlement, la ville*) VERDUN (*centre minier de LEWARDE*)...PARIS...

- En projet, pour les CM1, un séjour d'une semaine en Vendée-Poitou Charentes au mois de juin.

- A noter une vente de calendriers sur « **LE CONQUET AUTREFOIS** » pour aider au financement des sorties.

TRAVAUX :

Lors des vacances de Toussaint, une équipe de parents bénévoles a effectué différents travaux d'aménagement et de peinture.

UNE DATE A RETENIR

Dimanche 25 Janvier, KIG-HA-FARZ,
salle le Gonidec

MER MONTAGNE LE CONQUET /MANIGOD

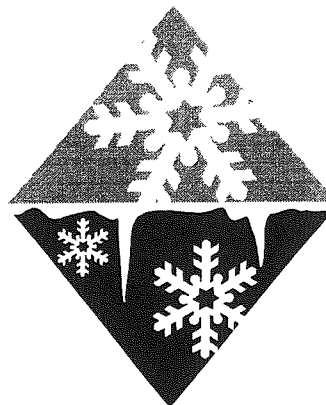
Le mot du président

Mer montagne a marqué la vie associative conquétoise 1997 en s'investissant dans différentes actions et manifestations : voyage des enfants à Manigod en février, nettoyage des plages, participation à la fête de la musique, aux 2 brocantes, accueil d'une quinzaine de petits manigodins début août, animation manigodine durant les fêtes de fin d'année (Voir plus loin)

Merci à tous les bénévoles

Je profite de ce bulletin municipal pour vous souhaiter ainsi qu'à votre famille de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 1998.

Xavier



A.D.M.R AIDES MENAGERES TRAVAILLEUSES FAMILIALES

NOUVELLES MONTAGNARDES

- Nous avons la joie de vous faire savoir que Neige Océan compte une nouvelle recrue : Sabrina, fille de Pierre et Nicole FILLON.

- Nous avons appris avec tristesse que Joseph et Bernadette JOSSERAND(Le Merdassier), avaient perdu leur père Auguste que les premiers Conquétois ont bien connu. *

- Vous avez pu voir que nous organisons, en collaboration avec l'Association des Avavis, un départ pour Manigod en février prochain. merci de vous inscrire le plus rapidement possible auprès de l'office de tourisme si vous désirez y prendre part. (places limitées)

- Pour mettre un peu de joie en cette fin d'année, nous offrirons un « Vin chaud » aux Conquétois et aux personnes de passage le Samedi 27 Décembre à 17 H au centre du CONQUET. (comptons sur votre présence!)

- Nous n'oublions pas la soirée tartiflette. Pour cette année, n'y comptez plus. Nous la remettons début mars 98.

- Notre prochaine assemblée Générale aura lieu le 13 Juin 1998.

Un enfant malade, une grossesse ou un retour de maternité, une solitude à briser, un handicap.... à tout âge

l' A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural)

améliore votre qualité de vie grâce à ses services sur mesure : ménage, repassage, courses, mais aussi téléalarme, garde, petits travaux intérieurs ...

Pas de soucis l' A.D.M.R s'occupe de tout : montage de dossiers, gestion du personnel, organisation des services. Faites confiance à nos bénévoles.

Avec 28 000 associations locales implantées dans 28 000 communes en zone rurale l' A.D.M.R est toujours proche de vous.

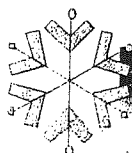
Adressez-vous à **Mme STORCK**

tél. : 02.98.89.02.30

Mme COROUGE

tél. : 02.98.89.03.53

La Présidente
J. COROUGE



A TOUS ET TOUTES JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE.

OFFICE DE TOURISME DU CONQUET



l'année 97 aura été marquée au niveau de l'OFFICE par la signature en Avril d'une convention avec la mairie.

Les chiffres des différents équipements touristiques (camping, village de vacances, O.T, hébergements, passagers vers les îles, etc...) montrent que LE CONQUET est en train de rentrer dans le peloton de tête des communes touristiques du Finistère.

Le nombre particulièrement élevé des consultations de la borne-interactive mise en place par notre informaticien de service confirme très largement cette constatation.

L'office de tourisme de plus en plus sollicité avant la saison voit sa clientèle augmenter de façon constante.

Conscients de cette montée en puissance, les Responsables de l'office ont voulu élargir son assise en ouvrant son conseil d'administration à 3 élus et 3 commerçants. Une convention fixant les responsabilités de chaque partenaire a été signée en avril 97 et la commune pour sa part prenant en charge jusqu'à concurrence de 100 000 francs, les salaires d'isabelle et des hôtesses saisonnières.

PERSONNEL

Pour accueillir nos nombreux visiteurs, isabelle a été secondée ou remplacée entre le 15 juin et le 30 septembre par Nathalie, Valérie et Murielle, toutes trois d'origine conquétoise. Auparavant Marina, qui reviendra en 98, aura effectué un stage de 15 jours.

LAUREATS 97

Maisons Fleuries :

François et Renée RICHARD Kervidré
Mme VAILLANT Lanfeust

Photos :

Françoise MILIN Pen Ar Valy
Yann TANIQU Rue A Le Braz

Cucurbitacées :

C. PODEUR (le plus beau potiron)
F. KERNEIS (le plus gros potiron)

Bravo à tous les participants.

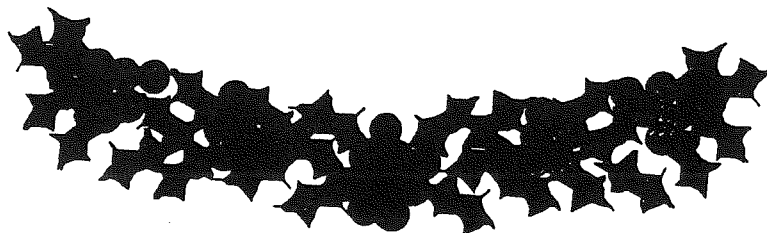
Avant de tourner la page 97, je voudrais remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont participé tout au long de l'année au fonctionnement de l'office, ou apporté leurs concours aux différentes manifestations de la saison :

- Exposition Brest 96 (permanences)
- Fête du Port, qui a connu une affluence record
- La très belle fête champêtre de fin de saison à Beauséjour.
- Les accompagnateurs de randonnées.
- Les membres des différents jurys.
- Mesdames les Directrices du Collège Dom Michel et du Village Vacances.
- Les deux fidèles distributrices du « Conquet infos »
- La Mairie et ses employés pour leur aide indispensable.

A Tous Merci!

et à chacun une excellente année pour 1998.

Le Président
F. LE BORGNE.





UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS UNC- UNC/AFN SECTION LE CONQUET - TREBABU

1997 RESTERA UNE ANNEE pleine de contrastes; en effet les événements heureux et malheureux qui l'ont jalonnée ont marqué quelque part les Anciens Combattants bien sûr, mais aussi les Sympathisants et la population qui s'intéresse à notre vie associative.

Au risque de se répéter, je me contenterai donc d'évoquer brièvement les moments forts, déjà largement diffusés et commentés par « le Conquet infos » la presse locale et notre journal « La Voix du Combattant ».

MANIFESTATIONS

Hormis les cérémonies officielles du 8 mai - 18 juin - 1er novembre - et 11 novembre, la section UNC LE CONQUET/TREBABU était partie prenante à l'ASSEMBLEE STATUTAIRE Départementale à PLOUDIRY - AU CONGRES à RIEC S/ BELON - au 53^e anniversaire du maquis F.F.I de kergoff à TROUERGAT et le 19 septembre dernier aux cérémonies du souvenir en compagnie des VETERANS AMERICAINS de la 29^e ème D.I ayant libéré LE CONQUET et notre REGION en Septembre 44. Avant de les accompagner au Monument F.F.I. Cantonal du Cosquer en PLOUGONVELIN, notre section, les élus, les anciens F.F.I. du Conquet et la population avaient voulu leur rendre un hommage solennel à la stèle de PORSLIOGAN.

LE 19 OCTOBRE - Rendez-vous CANTONAL

La section avait en charge cette année l'organisation du rassemblement annuel du

20^e anniversaire de la translation des cendres du Soldat Inconnu d'AFN à la Nécropole Nordiste N.D de LORETTE le 16 octobre 1977. Cérémonie ô combien émouvante, pleinement réussie grâce au concours de toutes les bonnes volontés qui n'ont pas failli. Elle fut suivi avec beaucoup d'intérêt par la population conquétoise qui participait nombreuse à l'Office Religieux, au Monument aux Morts, et au cimetière de TREBABU où reposent 2 anciens d'Algérie Morts pour la FRANCE : Pierre CARADEC et Jacques KEREBEL .

Députés, Conseiller Général, Maires et Présidents des 10 sections du Canton avec délégation et porte-drapeaux, ainsi que la fanfare de MILIZAC apportaient toute la solennité souhaitée à cet événement.

Cinq Conquétois ayant appartenu à des UNITES OPERATIONNELLES en ALGERIE furent décorés de la Médaille de Reconnaissance de la Nation d'AFN :

- Albert QUEMENER - Jean QUERE - François RICHARD - Joseph FORICHER - et Jean-Pierre KEROUANTON.

- Pierre LENAFF et Jacques LE GALL quant à eux reçurent des mains de Roger BERNARD responsable du secteur, représentant l'UNION DEPARTEMENTALE, les Médailles de Reconnaissance « DJEBEL et UNC ».

Dans le cadre de cette manifestation patriotique fut inauguré à l'initiative du maire et des Elus :

LE MONUMENT AUX MORTS DE TREBABU.

DECORATIONS DU 11 NOVEMBRE

- Médaille « TR d'AFN » à René BOTQUELEN et Victor RICHARD
- Insigne d'honneur de porte-drapeau « Titulaire » à Joseph FORICHER.

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE

Importante assistance venue s'informer non seulement du bilan global de l'année écoulée, présenté par plusieurs intervenants du bureau, mais aussi pour prendre connaissance des projets pour l'année à venir et de l'évolution des revendications en cours au niveau national, afférentes au monde Combattant et aux veuves représentées plus largement chaque année à cette assemblée.

Mr BERNARD de l'U.D aborda plusieurs sujets intéressants et notamment celui des modifications des statuts qui amèneront nécessairement des modifications sensibles dans les secteurs actuels avec certaines fusions qui en découleront. Cela fait partie des chantiers en cours pour 1998.

Le tiers sortant a été renouvelé sans apporter de changement, le nouveau bureau ayant été confirmé dans ses fonctions.

NOS AMIS DISPARUS EN 1997

Un vibrant hommage a été rendu à notre trésorier Yves APPRIOU et à Marcel LE BARS pour leur dévouement au sein de l'association. Une minute de silence en début de séance rappela également la disparition des trois autres adhérents de la section : Ljubomir DESPIC, René DANIEL, Georges DANIELOU.

INFORMATIONS

- La nouvelle carte du combattant peut être obtenue dès à présent.
- Les titulaires du titre de reconnaissance de la nation et de la médaille commémorative bénéficient actuellement de nouvelles dispositions plus favorables pour l'obtention de la carte de combattant ; les intéressés sont invités à remplir une demande de réexamen de leurs droits auprès de l'ONAC suivant le formulaire que nous tenons à leurs dispositions :
s'adresser au secrétaire : Robert TEFAINE:
tél. 02.98.89.07.79

SOCIAL

Comme par le passé, nous rendrons visite à nos anciens de 80 ans et plus et à nos malades et veuves à l'occasion des fêtes de fin d'année.

DATES A RETENIR POUR 1998

- le 14 mars : Assemblée générale statutaire à BANNALEC
- le 5 avril : Congrès Départemental à LESNEVEN
- le 9 juillet : Déjeuner champêtre, Parc de Beauséjour LE CONQUET (prévision)
- Fête du printemps (la date retenue paraîtra dans « LE CONQUET INFOS »).

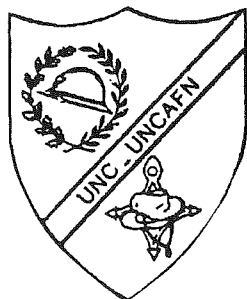
VENDREDI 9 JANVIER 1998 - ECHANGE DE VOEUX

Réception à 18 heures salle Le Gonidec

Aucune invitation personnelle ne sera adressée, mais d'ores et déjà sont concernés tous ceux, nombreux sont-ils, qui ont des sympathies pour notre association et qui l'ont encore prouvé durant l'année écoulée. Ce sera une occasion de plus de nous retrouver « en famille » cette fois. **AUX AUTRES**, qui pour différentes raisons ne pourront se joindre à nous en cette occasion, je leur adresse au Nom du Comité de Section,

TOUS NOS VOEUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1998

Le Président
Jean Pierre KEROUANTON



CLUB DES MOUETTES

Le 16 SEPTEMBRE, le club a repris ses activités.

Voici le compte-rendu du dernier trimestre.

Durant les vacances, les brocantes et vente artisanale ont connu leur succès habituel.

1er octobre : Première journée de Scrabble, 12 personnes étaient présentes et suivent fidèlement ce loisir.

22 Octobre : Le club fête ses 20 ans d'existence. Un repas était offert à tous les adhérents du club. 140 personnes ont répondu à cette invitation, et ce jour, le Maire, Christian COUTURE a remis la médaille d'honneur de la ville du CONQUET à Madame Thérèse UGUEN, ancienne présidente.

5 Novembre : Thé dansant organisé par le comité cantonal à la Salle le Gonidec.

19 Novembre : Sortie interclubs à SAINT-RENAN.

28 Novembre : Vente de crêpe au profit du Téléthon.

3 décembre : Spectacle de fin d'année à SAINT-RENAN. La salle était comble. Bravo à tous les organisateurs.

15 Décembre : Sortie de Noël à BOURBRIAC (près de GUINGAMP).

Le goûter des rois aura lieu le 10 janvier 1998, et l'Assemblée Générale le 7 février.

Le club se porte toujours bien. Préretraités et nouveaux retraités, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus et reçus avec le sourire.

Le Club des Mouettes présente à tous ses meilleurs voeux pour l'année 1998.

le Bureau



PIERRES ET CONSTRUCTIONS AU CONQUET

par Louis CHAURIS Directeur de recherche au CNRS (E.R)

la commune du Conquet frappe tous les visiteurs par la beauté, évidente, de ses paysages maritimes, mais aussi par le charme, certes plus subtil, qui émane de ses constructions - vieilles demeures, anciens forts, édifices religieux, infrastructures portuaires... - témoins d'une histoire pluriséculaire. Toutefois, le plus souvent, ces promeneurs, pourtant attentifs, passent à côté du message qu'auraient pu leur transmettre les pierres mises en oeuvre, s'ils avaient été quelque peu avertis sur leur nature et sur leur provenance. Pour éviter que des pans entiers de l'histoire du terroir ne leur échappent, nous nous proposons, dans une série d'articles, de nous pencher sur les pierres façonnées par l'homme, en vue de les aider, peu à peu, à en déchiffrer le langage, sans doute complexe au premier abord, mais si riche lorsque le contact s'approfondit... L'idée de ce travail revient à Monsieur le Maire du CONQUET que nous avions rencontré - par hasard - alors qu'en compagnie de Monsieur Le Recteur, nous nous apprêtions à grimper dans le clocher de l'église paroissiale afin d'en mieux scruter les matériaux. La proposition nous a séduit et grâce à l'ouverture des colonnes du bulletin municipal, nous commençons aujourd'hui la présentation de notre saga...

I - LES SITES D'EXTRACTION

L'examen de la carte géologique au 1/50000 (1) montre que plusieurs formations rocheuses constituent le sous-sol de la commune du Conquet : essentiellement des micaschistes et des gneiss, ainsi qu'un granite - ou plus précisément une granodiorite - dite de la pointe des renards. Ces trois matériaux ont été activement recherchés dans le passé, non seulement pour leur utilisation sur place, mais aussi dans les environs.

Toutefois, ces productions locales ne pouvaient convenir entièrement aux constructions exigées par le rôle historique tenu par Le Conquet, cité maritime, induisant des infrastructures portuaires, des ouvrages défensifs, des édifices religieux, un habitat de qualité, tant à la ville qu'à la campagne... d'où la nécessité d'aller quérir ailleurs les éléments que ne pouvait procurer le terroir.

Et c'est ainsi qu'au cours de son développement, le Conquet a fait appel à des pierres plus ou moins lointaines : granite blanc de Tréganna, pierre jaune de Logonna, sombre kersanton de la rade de Brest et diverses variétés du massif granitique de l'Aber-Ildut...

Ce sont ces différentes roches, tant proximales que distales, que nous allons côtoyer tout au long de nos courses à travers la commune. Mais avant d'entreprendre nos excursions, il importe - démarche préliminaire indispensable - de décrire succinctement les anciens sites d'extraction et la nature pétrographique de leurs produits.

MICASCHISTES

L'abondance du mica confère à ces pierres, sous la lumière, un aspect brillant (2). Cette particularité avait déjà frappé Deslandes qui écrivait, en 1725, en parlant des rivages du Conquet : « Toute cette côte est parsemée...de pierres...qui ont un enduit luisant, que la vue ne peut soutenir au soleil ». Les micaschistes du Conquet montrent fréquemment des cristaux disséminés de grenat rougeâtre qui, de fait de leur dureté au sein d'une matrice plus tendre, forment de curieuses nodosités en relief; la staurotide, en petites baguettes brunâtres, est plus sporadique.

La possibilité de cliver aisément les micaschistes du Conquet a conduit, depuis longtemps, à leur exploitation pour larges dalles et moellons plats allongés. Aussi, en divers point de la côte (Porz Feunteun, Portez...), les falaises naturelles primitives présentent désormais une morphologie anthropique, c'est à dire façonnée par l'Homme. La distinction entre falaise naturelle et falaise artificielle est ici très facile. Ainsi, à Portez, la falaise naturelle (au sud) dessine une succession d'avancées, plongeant progressivement vers l'estran, séparée par des indentations profondes; au contraire, la falaise artificielle (au nord) est nettement plus régulière, parfois subverticale, avec des gradins anguleux; la poursuite des extractions a peu à peu entraîné son recul par rapport à la falaise originelle; à présent, le sable a masqué le « plancher » (ou sole) de la carrière abandonnée. Le flanc septentrional de l'ancienne carrière de Portez coïncide avec l'inclinaison des micaschistes - ce dont les

La position de ces carrières sur la grève et dans la falaise adjacente offrait deux atouts non négligeables. D'une part, la roche, débarrassée par la mer de ses parties altérées, était presque immédiatement de qualité et pouvait être ainsi exploitée directement, d'autre part, les matériaux extraits pouvaient bénéficier d'un transport par mer, évitant ainsi les charrois si dispendieux qui, de surcroît, risquaient d'endommager les dalles. Toutefois cette situation maritime entraînait, en contrepartie, un sérieux handicap ; l'extraction sur l'estran devait s'interrompre avec la marée montante; il était alors possible de s'attaquer aux parties supérieures de la falaise, mais aux périodes de gros temps, les embruns, voire les lames, rendaient bientôt le site intenable.

Vers le milieu du XIXe siècle, les carriers de l'anse de Portez et des abords de la pointe Sainte-Barbe allaient rencontrer des difficultés dans la poursuite de leur activité (3). Le site était depuis longtemps l'objet d'une exploitation de pierres plates, sans que personne n'y ait vu d'inconvénient. Par suite de l'épuisement des pierres situées à l'intérieure de l'anse, l'exploitation s'était portée sur le flanc de la pointe Sainte-Barbe. Or le Génie Militaire avait construit une batterie sur ce promontoire et la progression de l'extraction menaçait la dite batterie; d'où l'arrêt exigé des travaux en ce point. «Les carriers se repliaient alors sur le fond de l'anse; mais les excavations au pied du chemin conduisant du Conquet à la pointe des Renards allaient, à leur tour, être l'objet d'une opposition de la part de l'inscription maritime du Conquet. De son côté, l'ingénieur des Travaux Maritimes estimait que l'enlèvement de blocs de rochers dans le sud de la passe du Conquet risquait de rendre le port encore moins « habitable » pendant les vents violents qui soufflent du sud-ouest. Et l'ingénieur de préciser que « c'était à tort que, pendant de longues années, on avait toléré l'exploitation de la carrière de Sainte-Barbe sans y apporter d'opposition; elle appartient en toute propriété à la marine qui est libre d'accorder ou de refuser l'autorisation d'exploiter ».

On reste assez mal renseigné sur les conditions de vie de ces carriers et sur les productions qui ont dû être considérables, vu les volumes excavés. Vers 1840 (4), les carrières littorales du Conquet occupaient une dizaine d'ouvriers. A cette époque la valeur de leurs produits était estimé à environ 5000f/an (5).

GNEISS DE KERMORVAN ET GRANODIORITE DE LA POINTE DES RENARDS

Nous nous sommes attardés assez longuement sur les micaschistes de Conquet : ce sont en effet - et de loin - les pierres les plus célèbres du sous-sol local (6). Les autres matériaux du terroir ne manquent cependant pas d'intérêt.

- Des gneiss étaient exploités sur le versant méridional de la presqu'île de Kermorvan. Comme les micaschistes, ce sont aussi des formations cristallophylliennes : la différence essentielle entre elles repose sur la présence abondante du feldspath dans les gneiss, d'où une texture feuilletée moins accusée. La partie inférieure de la carrière littorale de Kermorvan, un peu à l'est du fort, dessine un curieux platier rocheux artificiel, dominé par une falaise de néoformation, dont les gradins soulignent les stades de l'extraction.

- Une petite intrusion de granodiorite, plus résistante à l'érosion que les micaschistes, forme la pointe des renards; d'autres venues du même type affleurent également dans la presqu'île de Kermorvan et localement au fond de l'anse des Blancs-Sablons. Cette roche est facilement identifiable par la présence de nombreux enclaves métamorphiques et de modules quartzeux, qui lui confère un singulier aspect poudinguiforme. Cette pierre grise, brunâtre par altération, a fourni longtemps moellons et pierres de taille.

Les carrières semblent être toujours restées de faible dimension individuelle.

GRANITE DE TREGANA. MICROGRANITES DE LOGONNA ET DE L'ILE LONGUE. KERSANTON ET GRANITES DE L'ABER-ILDUT.

Appel a été fait pendant des siècles à plusieurs roches de qualité, affleurant à des distances plus ou moins grandes du Conquet.

- Le granite de Trégana (7), de teinte blanchâtre, caractérisé par l'abondance de cristaux feldspath (oligoclase) à section rectangulaire et, assez fréquemment, par de sombres traînées micacées, était exploité sur le littoral de Locmaria-Plouzané et de Trez-Hir (en Plougonvelin). Les extractions pluriséculaires étaient motivées par l'aptitude de la roche au façonnement, de fait de sa texture particulière, et par la possibilité d'obtenir de grands éléments sans défaut.

- Le microgranite de logonna (8) a été longtemps - et est toujours - exploité dans la grande carrière du roz en rade de Brest (9). Cette pierre, d'une tonalité jaunâtre, presque blonde, est bien caractérisée par ses auréoles concentriques brunâtres d'hydroxyde de fer qui

lui confèrent un aspect décoratif fort original. Quant au microgranite de l'île Longue, également en rade de Brest, sa célébrité venait de son aptitude à fournir d'excellent pavés (10).

- Le kersanton, extrait dans les confins orientaux de la rade de Brest, jouissait depuis le XVe siècle (basilique du Folgoët) d'une grande renommée. En effet, cette roche présente divers faciès assez différents : gris (type Hôpital-Camfrout et pointe du Château en Logonna) ; noir à gros grain (type Kersanton en Loperhet) ; noir à grain fin (type Rosmorduc en Logonna). Ce dernier faciès, le plus estimé, est susceptible d'une sculpture de grande finesse et offre une surprenante résistance à l'érosion (11). Est-il besoin de rappeler que, contrairement à une opinion encore trop répandue, le kersanton n'est pas un granite, mais un lamprophyre.

- Plusieurs granites étaient exploités dans le vaste massif de l'Aber-Ildut. Le plus connu - dit aussi « granit de Laber » - est remarquable par la présence de gros feldspaths roses et d'assez nombreuses enclaves gris noirâtre,

dénommées naguère « crapauds » par les tailleurs de pierre. Les carrières dont les vestiges sont encore bien visibles, étaient ouvertes sur le littoral (Cléguer, île Melon..) et sur les rives de l'Aber-Ildut ou ses abords (Kerglonou, Tromeur...). Vers le sud, le granite rose passe à un granite à gros feldspaths blanchâtres, puis à un granite à grain grossier, à deux micas, dit de Plouarzel, exploité en particulier à l'île Ségal, et enfin à un granite à grain plus fin, riche en cristaux de tourmaline noire. La situation des carrières au bord de la mer facilitait la diffusion de ces beaux granites par voie d'eau.

Ce rapide inventaire - non exhaustif - des pierres, proches ou lointaines, utilisées au Conquet, va nous permettre, dans les prochains articles, d'aborder, sans problème, la nature lithologique des édifices de la commune.

à suivre

NOTES

- 1 - Feuille « Le Conquet », par I. CHAURIS et B. HALLEGOUET, 1989, édit. BRGM, Orléans.
- 2 - Le terme « mica » ne vient-il pas du verbe latin « micare » : briller.
- 3 - Archives du Service Historique de la Marine à BREST (ASHM I K/9). Rapport d'enquête sur les exploitations des carrières du Conquet.
- 4 - E. de FOURCY (1844). Carte géologique du Finistère. Impr. de Fain et Thunot, Paris, 196 p.
- 5 - Il est possible que ces données chiffrées incluent également les gneiss exploités dans la presqu'île de Kermorvan.
- 6 - Exportées jusqu'à Brest...
- 7 - Pour le géologue, il ne s'agit pas d'un véritable granite, mais d'une roche assez exceptionnelle, à forte affinité trondhjémitique.
- 8 - Plus précisément une microdiorite quartzique.
- 9 - Sur cette belle roche, voir L. CHAURIS : « La pierre jaune de Logonna ». Le Mausolée, n° 696, 1994, p. 76-83.
- 10 - Consulter à ce sujet l'article de l'auteur : « Les carrières de pavés à l'île Longue ». Avel Gornog, 4, 1996, p. 40-45.
- 11 - Pour plus de détail, se reporter à l'article de l'auteur : « Une pierre bretonne : le kersanton ». 119e congr. nat. Soc. hist.scient., Amiens, 1994, colloque « Carrières et constructions III », p. 279-296. Edit. CTHS, Paris, 1996



Mini-Camp à OUESSANT

**CLSH Les DAUPHINS
et L'ESPACE LOISIRS**



Promenade à cheval



Les 7/12 ans et leur Totem